# 

* Date : 21-01-2003
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2003701262
* Author :

Tribunal de commerce de Huy
Par jugement du 15 janvier 2003, a été déclarée ouverte, sur citation, la faillite de la S.P.R.L. Société mosane de Travaux, en abrégé : « Somotrav », ayant son siège social et son siège d'exploitation à 4540 Amay, rue Joseph Wauters 53, y exploitant une entreprise générale de construction, R.C. Huy 43804.
Juge-commissaire : Dominique Poncin, juge consulaire.
Curateur : Muriel Billen, avocat à 4500 Huy, avenue Louis Chainaye 10.
Les déclarations de créances doivent être déposées au greffe du tribunal de commerce de Huy, dans les trente jours, à compter dudit jugement.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances, le mercredi 5 mars 2003, à 8 h 45 m, au greffe de ce tribunal.
Le greffier en chef, (signé) Christiane Randaxhe.(Pro deo)